nîmergie & vous

LA LETTRE DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN DE NÎMES - N°2 JUIN 2017

édito

Le réseau de chaleur de la ville de Nîmes continue d'évoluer ! En 2015, nous nous étions déjà réunis pour présenter un réseau plus performant grâce notamment à son raccordement à l'usine d'incinération des ordures ménagères permettant de bénéficier d'une énergie pérenne et écologique à un prix stable et compétitif. Aujourd'hui, il bénéficie également d'une cogénération attenante à la chaufferie centrale. Cette nouvelle installation inaugurée au mois de mars contribue à une diminution du tarif chaleur à l'abonné et représente un moyen de production supplémentaire vertueux à haute performance énergétique pour sécuriser la fourniture de chaleur sur le réseau.
Parce que la transition énergétique est une préoccupation de chaque instant, Nîmergie continuera d'accompagner la ville de Nîmes dans cette démarche exemplaire pour identifier encore des perspectives d'évolution et d'amélioration au profit des abonnés et des usagers.

Serge Burtin, Président de Nîmergie

Chiffres clés

14 557 MWh e/an
de production d'électricité

14 941 MWh th/an
de production de chaleur

6 % de baisse
sur le coût global de la chaleur

Mixité énergétique : 56 % énergie issue de l'incinération des déchets non recyclables, 30 % gaz, 14 % cogénération

Une cogénération pour le réseau de chaleur !

Le 06 mars 2017, Jean-Paul Fournier, Sénateur du Gard et Maire de Nîmes, et Serge Burtin, Président de la société Nîmergie, Directeur Régional de Dalkia Méditerranée, ont inauguré la nouvelle cogénération attenante à la chaufferie centrale du réseau de chaleur de la ville de Nîmes.

La ville de Nîmes afin d'apporter toujours plus de confort et d'économie aux abonnés et usagers du réseau de chaleur a opté pour la mise en place d'une centrale de cogénération d'une puissance de 4,5 MW adossée à un contrat d'obligation d'achat d'électricité sur une durée de douze ans.

Représentant un investissement total de 3,75 M€HT, cette nouvelle installation réalisée par la Société Nîmergie, société dédiée à l'exploitation du réseau de chaleur de la ville, filiale de Dalkia, contribue à baisser le tarif chaleur à l'abonné d'environ 6 % en intégrant une recette complémentaire de vente d'électricité à EDF dans les comptes de la DSP. Elle complète le dispositif actuel de production du chauffage urbain sur le site de Nîmergie.

Après seulement 11 mois de travaux (dont 7 mois pour la fabrication du moteur), la centrale de cogénération a été mise en service au 1er février 2017.

nîmergie & vous

LA LETTRE DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN DE NÎMES
N°2 JUIN 2017

Nîmergie : l'engagement d'une énergie moins chère

Nîmergie s'est engagée dès le début du contrat à faire bénéficier à l'ensemble de ses abonnés d'un tarif compétitif.

Évolution de la redevance 1

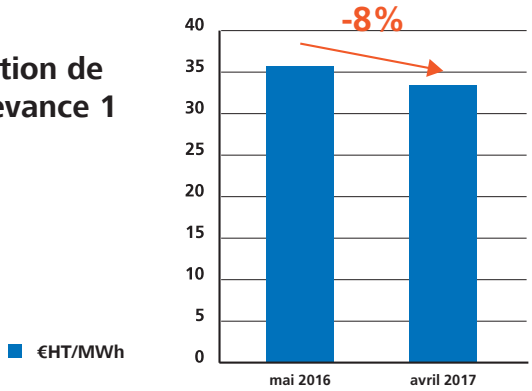

Évolution de la redevance 2

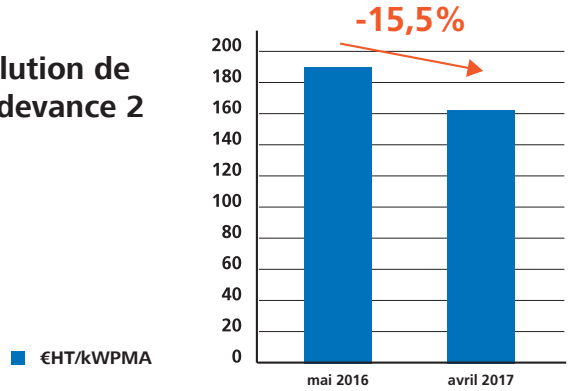

ÉVOLUTION DE LA REDEVANCE R1

La redevance R1 correspond au paiement des consommations. La mise en place de la cogénération améliorant la compétitivité du réseau, vous bénéficiez en qualité d'abonné du réseau d'une baisse de tarif significative qui place le réseau à un niveau national très performant.

ÉVOLUTION DE LA REDEVANCE R2

La redevance R2 correspond au paiement de l'abonnement. Le 1er avril 2017, Nîmergie a obtenu les CEE liés à la réception de la subvention d'équipement pour le raccordement de L'UTVE sur le réseau.

Qu'est-ce qu'une cogénération ?

La cogénération permet de produire simultanément, sur un seul site, de l'électricité et de la chaleur en offrant un rendement global plus élevé que des installations séparées classiques d'électricité et de chaleur.

Le Saviez-vous ?

Bientôt la vie du réseau en live... Vous pourrez en effet prochainement bénéficier de l'accès à un nouvel espace client vous apportant de nouveaux services en matière de visualisation de données et plus d'interactivité. Grâce à cet outil d'informations et d'échanges, vous pourrez vous tenir informés des données techniques et budgétaires : état des sous-stations, consultation de vos contrats et de vos factures, prévision budgétaires pour l'année N+1, échanges avec Nîmergie et demandes d'interventions, etc.

En savoir plus +

Pour en savoir plus sur le chauffage urbain de Nîmes : www.nimes.fr / rubrique Projets

Pour toute question ou demande d'information, contactez-nous par courrier : 1 rue de la Chaufferie 30 900 Nîmes

Pour toute demande d'intervention, contactez-nous au **0810 804 805**

NÎMES